

**Ministère des Travaux Publics.**—Onze postes sont maintenus pour établir des communications d'urgence entre la terre ferme et certaines îles, et neuf postes pour les raccordements d'urgence entre les réseaux existants sur la terre ferme.

**Ministère des Mines et Ressources.**—Ce ministère entretient un poste commercial privé et un poste d'expérimentation à l'Observatoire du Dominion pour la transmission des signaux horaires, 22 postes commerciaux privés dans les parcs nationaux du Canada et 18 postes commerciaux privés portatifs et fixes.

### Sous-section 2.—Postes des gouvernements provinciaux

Les gouvernements provinciaux maintiennent les postes de radio suivants: Nouveau-Brunswick, 2; Québec, 11; Ontario, 202; Manitoba, 26; Saskatchewan, 47; Alberta, 103; Colombie Britannique, 251 (y compris 35 postes de la police provinciale de la Colombie Britannique).

*Radio-police.*—Le département de la police provinciale de la Colombie Britannique dispose de 35 postes de radio pour assurer les communications entre le quartier général et les diverses unités. Les services de police municipaux des villes suivantes ont aussi des postes de radio servant aux mêmes fins: Halifax et Sydney, N.-E.; Charlottetown, I.P.-E.; Moncton et Saint John, N.-B.; Granby, Lachine, La Tuque, Montréal\*, Québec, St-Hyacinthe, Saint-Jean, Sherbrooke, Valleyfield, Verdun et Westmount, Qué.; Belleville, Brantford, Brockville, Chatham, Cornwall, Etobicoke, village de Forest Hill, Hamilton\*, Kingston, Kirkland Lake, Kitchener\*, London, Mimico, Niagara Falls, Oshawa, Ottawa\*, Peterborough, Port Arthur, Sudbury, Toronto\*, Trenton et Windsor\*, Ont.; Brandon et Winnipeg\*, Man.; Regina et Saskatoon, Sask.; Calgary et Edmonton, Alta; New Westminster, Tadanac, Vancouver et Victoria\*, C.B.

### Sous-section 3.—Postes commerciaux laissés à l'entreprise privée

Il est à remarquer, d'après le tableau 1, qu'il y a au Canada 6 postes limités littoraux, 85 postes commerciaux publics et 1,292 postes commerciaux privés le 31 mars 1943. Un poste commercial public, à Drummondville, Qué., assure des services radiotélégraphique et radiotéléphonique transocéaniques avec la Grande-Bretagne et l'Australie, et un service radiotéléphonique avec Terre-Neuve. Ces postes se ressemblent en ce qu'ils appartiennent à des particuliers ou des compagnies constituées sous l'empire des lois du Dominion ou de l'une des provinces.

Règle générale, les postes limités sur les côtes, sont des postes privés qui assurent un service de communications entre la terre ferme et les navires appartenant à des porteurs de licences ou exploités par eux. Deux de ces postes appartiennent toutefois à la Canadian Marconi Company qui les exploite. L'un est situé à Louisbourg, N.-E., et assure un service radiotélégraphique à longue portée aux navires, et l'autre, situé à Drummondville, Qué., un service analogue, mais radiotéléphonique. Les facilités de ces deux postes sont à la disposition du public en général. Les services assurés par les postes commerciaux, tant publics que privés, sont multiples et variés. En général, ces postes sont situés dans des régions dépourvues de services téléphonique, télégraphique ou autres moyens de télécommunication. La plupart maintiennent un service radiotélégraphique ou radiotéléphonique d'un endroit à un autre, bien que le nombre aille sans cesse croissant de ceux qui assurent les communications entre la terre et les avions. Ces postes offrent un précieux moyen de communiquer avec les camps miniers, les chantiers forestiers, les expéditions d'explo-

\* Desservent aussi les municipalités voisines.